

Département de L'Oise

Commune de

ALLONNE

**Autorisation d'exploitation d'une carrière au titre
de la rubrique 2510-1 de la nomenclature des
installations classées pour la protection de
l'environnement**

Société CHOUVET

Enquête Publique

III) ANNEXES

Documents joints au rapport du commissaire enquêteur:

- Copie du registre d'enquête
- PV de synthèse des observations recueillies
- Certificat d'affichage de la commune d'Allonne

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE / DÉPARTEMENT OISE

COMMUNE ALLONNE

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Cocher la case correspondante

- Installations classées pour la protection de l'environnement
- Schémas de cohérence territoriale (S.C.O.T.)
- Plan local d'urbanisme (P.L.U.)
- Plan d'occupation des sols (P.O.S.)
- Carte communale
- Classement de voirie
- Divers

relatif à : Demande d'autorisation
d'étendue une carrière
Carrières CHOUVET

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Objet de l'enquête :

Extension de l'exploitation de la carrière
CAOUËT située sur le territoire de la commune
d'Allonne

Arrêté d'ouverture de l'enquête :

arrêté n° _____ en date du 7 juin 2016 de

M. le Maire de : _____

M. le Préfet de : 1 Oise

Président de la commission d'enquête — Commissaire enquêteur :

M. MARCELLE Michel qualité Ingénieur (I.E.)

Membres titulaires : M. _____ qualité _____

M. _____ qualité _____

M. _____ qualité _____

Membres suppléants : M. BAY Regis qualité Ingénieur en chef au CHU

M. _____ qualité J. Plémeur (en retraite)

M. _____ qualité _____

Durée de l'enquête : date(s) d'ouverture : du 30 juin 2016 au 2 août 2016 inclus

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

Siège de l'enquête : Mairie d'Allonne

Autres lieux de consultation du dossier : _____

Registre d'enquête :

comportant 20 feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations du public; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à :

Rapport et conclusions du commissaire enquêteur :

seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : Mairie d'Allonne, DDT bureau

de l'environnement, site internet "Services de l'Etat dans l'Oise"

aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux et dans chacune des mairies où s'est déroulée l'enquête et à la préfecture de chaque département concerné.

Réception du public par le commissaire enquêteur :

les le 30 juin de 9^h à 12^h et de _____ à _____

les le 8 juillet de 9^h à 12^h et de _____ à _____

les le 12 juillet de 15^h à 18^h et de _____ à _____

les le 23 juillet de 9^h à 12^h et de _____ à _____

les le 2 août de 16^h à 19^h et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

une réunion publique a été n'a pas été organisée par le Commissaire enquêteur.

PREMIERE JOURNEE

Les jeudi 30 juin 2016 de 9 heures 00 à 12 heures 00
première permanence du commissaire enquêteur
Observations de M^{me} _____

Pas de consultation du dossier pendant la permanence

~~Richard HASSELMAN~~ Richard HASSELMAN CE

Vendredi 8 juillet 2016 9^h à 12^h Permanence du commissaire enquêteur

Pas de consultation du dossier pendant la permanence

~~Richard HASSELMAN~~ CE

Mardi 12 juillet 2016 15^h à 18^h Permanence du commissaire enquêteur

Pas de consultation du dossier pendant la permanence

~~Richard HASSELMAN~~ CE

Samedi 23 juillet 2016 9^h à 12^h Permanence du commissaire enquêteur

~~Pas de consultation du dossier pendant la permanence~~

~~Richard HASSELMAN~~ CE

Disposer d'une source locale de matériaux naturels présente de nombreux avantages, si leur extraction est respectueuse de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement.

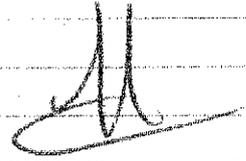
La proximité de la ressource contribue à limiter les impacts liés au transport des matériaux pour lequel des camions sont quasi systématiquement mis en œuvre : notamment le coût, l'usure des voies publiques, la consommation de carburants, les émissions polluantes (gaz, bruits, vibrations, poussières) et les risques d'accidents routiers.

L'Entreprise Chauvet exploite des carrières dans le Beauvaisin depuis une cinquantaine d'années. Ses nombreuses réalisations, dont le Plan d'Eau du Canada à Beauvais, ne citent que celle la plus

¹¹ Pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent registre ou adressez-vous directement au commissaire-enquêteur.

proche de la Prefecture, attestant de son savoir faire, en
particulier de sa maîtrise des remises en état des sites.
Dans ces conditions, le présent projet me paraît
bénéfique aux plans économique et environnemental.

M. Jacques LAGET
à Beauvais



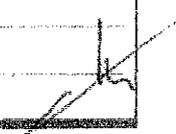
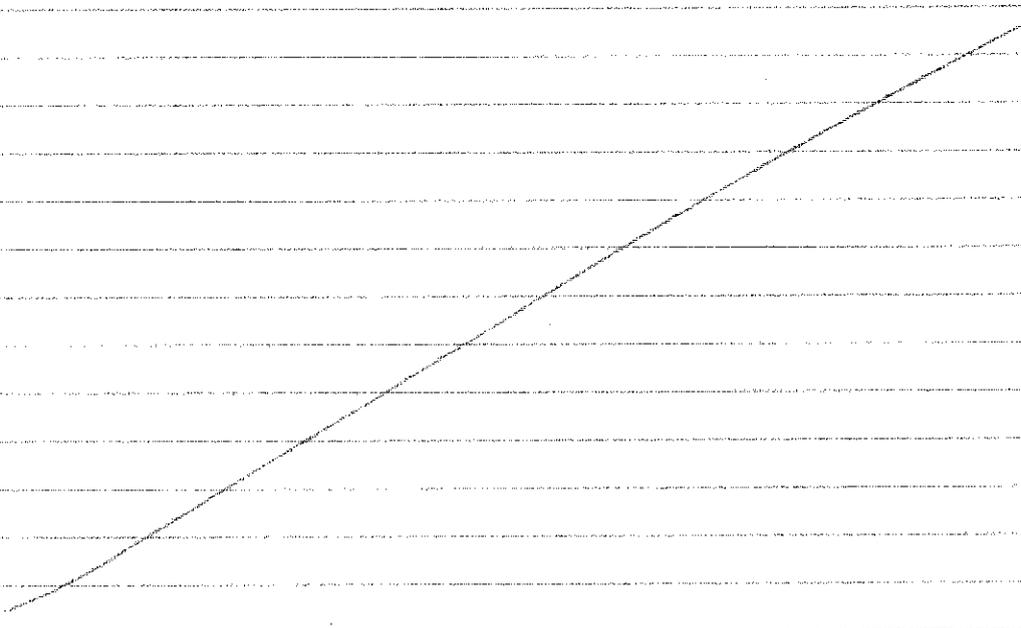
Fin de la permanence à 12^h 30

Nicholas ARSENE CE 

Mardi 2 Août 2016 16^h à 18^h en permanence du commissaire en poste
visite d'une journaliste du journal "le Parisien" venue
consulter le dossier.

fin de la permanence à 19^h 15

Nicholas ARSENE CE



Le présent registre ainsi que les _____ pièces

qui y sont annexées et le dossier d'enquête sont adressés par mes soins,

le 9 Août 2016
à M encre le Préfet de l'Oise DDT

(Voir mentions de clôture en page 21)

**RAPPORT ET CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR
SONT ANNEXÉS AU PRÉSENT REGISTRE**

J'ais rapporté au CE

Commune d'ALLONNE

Enquête publique relative à la demande présentée par la société Chouvet en vue d'être autoriser à exploiter une carrière

PROCÈS-VERBAL DE SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS RECUEILLIES

Établi en application des dispositions de l'article R.123-18 du Code de l'Environnement

L'enquête publique unique relative aux demandes présentées par la société CHOUVET en vue d'être autoriser à exploiter une carrière située sur le territoire de la commune d'Allonne, dans le département de l'Oise, s'est déroulée du 30 juin au 2 août 2016 inclus.

De cette phase de l'enquête publique il convient de retenir :

- *Mobilisation du public* : très faible, deux personnes se sont présentées pendant les permanences.
- *Attentes exprimées par les personnes favorables au projet* : une

Observations et remarques du public : une

Dates de permanence	Mairie	Nombre de visites	Nombre d'observations
Je 30 juin	Allonne	0	0
Ve 8 juillet	Allonne	0	0
Ma 12 juillet	Allonne	0	0
Sa 23 juillet	Allonne	2	1
Ma 2 août	Allonne	1	0
Total		3	1

Observations formulées :

Monsieur Jacques Lagule de Beauvais

« Disposer d'une source locale de matériaux naturels présente de nombreux avantages, si leur extraction est respectueuse de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement.

La proximité de la ressource contribue à limiter les impacts liés au transport des matériaux pour lequel des camions sont quasi systématiquement mis en œuvre : notamment le coût, l'usure des voies publiques, la consommation des carburants, les émissions polluantes (gaz, bruits, vibrations, poussières) et les risques d'accidents routiers.

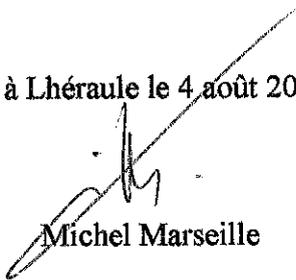
L'entreprise Chouvet exploite des carrières dans le Beauvaisis depuis une cinquantaine d'années. Ses nombreuses réalisations dont le plan d'eau du Canada à Beauvais, pour ne citer que celle la plus proche de la Préfecture, attestent de son savoir faire, en particulier de sa maîtrise des remises en état des sites.

Dans ces conditions, le présent projet ma paraît bénéfique aux plans économique et environnemental. »

Vous voudrez bien indiquer si vous avez des éléments complémentaires à communiquer relatifs à cette enquête publique.

Restant à votre disposition pour tous compléments, je vous prie de croire, en l'expression de mes respectueuses salutations.

Fait à Lhéraule le 4 août 2016



Michel Marseille



PRÉFET DE L'OISE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Service de l'Eau, de l'Environnement
et de la Forêt
Bureau de l'environnement
Affaire suivie par Madame OUIN
☎ 03.60.36.32.96
☎ 03.44.06.50.34
✉ fabienne.ouin@oise.gouv.fr

Installations classées pour la protection de l'environnement

Société Carrières Chouvet

Enquête publique

Certificat d'affichage

Je certifie que les affiches annonçant le déroulement d'une enquête publique sur la demande d'autorisation d'étendre la carrière située à Allonne :

- ont été apposées à la mairie de la commune de : ALLONNE
- sont restées apposées pendant la période du 15 juin 2016 au 2 août 2016 inclus

En foi de quoi est signé le présent certificat.



timbre de la mairie

A Allonne
le 03 août 2016

le maire,

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué,

Certificat à retourner à l'issue de l'enquête publique :

Direction départementale des Territoires – service de l'eau, de l'environnement et de la forêt, bureau de l'environnement
A l'attention de Mme Fabienne OUIN